Les diverses règles que je vais indiquer, et dont l'exécution est le moyen le plus sûr de prévenir une foule de maux qui assiègent les femmes, dans l'instant où elles viennent de donner le jour à un nouvel être, constituent l'hygiène des femmes en couche.

Les phénomènes qui s'opèrent chez la femme lors de l'accouchement, doivent guider dans le choix du régime qui convient à la nouvelle accouchée, et dans la fixation des règles de l'hygiène, applicables à cet état; elles sont d'une utilité si générale et si évidente, dans une circonstance de la vie, où l'on a si souvent à combattre des préjugés pernicieux, que l'on ne sauroit les exposer avec trop de soin; pour y parvenir, il est nécessaire de commencer par offrir la série des phénomènes que présente l'accouchement ordinaire chez la femme; quelque facile qu'il ait été, la femme est toujours fatiguée par les efforts violens qu'il a occasionné, et par les douleurs vives qui l'ont accompagné. Il s'opère un ébranlement général dans la machine, qui est violemment secouée; la sensibilité nerveuse est exaltée. Si le travail a été laborieux, tous ces phénomènes acquièrent plus d'intensité. Il s'opère, chez la nouvelle accouchée, des sécrétions nouvelles. Les sucs que la matrice fournissoit pour la nutrition du fœtus et de ses dépendances, ne pouvant aborder vers cet organe, lorsqu'il s'est resserré après les couches, doivent être employés à favoriser les fonctions et les sécrétions nouvelles qui s'établissent; tels sont les phénomènes des couches ordinaires. La fatigue qui accompagne cet état, exige le repos. La sensibilité augmentée de la femme, demande que l'on éloigne tout ce qui peut l'affecter, la chagriner, la contrarier, et produire dans son moral des bouleversemens nuisibles : on doit respecter son état de foiblesse et de sensibilité augmentées. Les sécrétions qui s'établissent chez la nouvelle accouchée, étant des fonctions qui sont dans l'ordre de la nature, on doit les respecter, tant que leur marche est régulière. Les couches heureuses n'exigent point de remèdes : c'est une erreur de

traiter une femme en couche comme si elle étoit malade; loin de favoriser la marche régulière de ces fonctions et de ces sécrétions nouvelles par des médicamens, on s'expose à la troubler : ce n'est que quand quelque complication accidentelle a dérangé l'ordre naturel, que l'on doit regarder cet état comme maladif.

Régime, ou règles hygiéniques que doivent observer les femmes pendant les couches, pour les rendre heureuses.

Fixer le régime des femmes en couche, ou les règles de l'hygiène applicables à cet état, c'est indiquer comment elles doivent user des six choses qui constituent la matière de l'hygiène, et que l'on appeloit autrefois très-improprement non naturelles. Y a-t-il rien de plus naturel que l'air, les alimens, les boissons, les vêtemens, les excrétions, etc.? On doit abandonner cette expression, qui cesse d'être exacte, d'après l'idée que nous attachons aujourd'hui au mot naturel, tandis qu'elle l'étoit chez les anciens, qui ne donnoient le nom de choses naturelles qu'aux élémens qui, suivant eux, composoient le corps.

En adoptant la méthode proposée par M. Hallé, je diviserai en six classes les divers objets sur lesquels le médecin doit porter son attention, pour déterminer les règles de l'hygiène qui ont rapport à la femme en couche, et que l'on doit considérer comme les vrais moyens prophylactiques des maladies qui compliquent quelquefois cet état.

Les premiers soins que l'on administre à la nouvelle accouchée, consistant dans l'emploi de diverses substances que l'on applique autour de son corps, il me paroît naturel de parler d'abord de la classe à laquelle elles appartiennent.

Cette classe comprendra tout ce qui a rapport aux habillemens de la nouvelle accouchée, aux soins de propreté, au lit.

On doit laisser la femme sur le lit de misère où elle vient d'accoucher, jusqu'à ce que la matrice se soit dégorgée; ce qui durera plus ou moins de temps, suivant que l'action tonique de la matrice est plus ou moins considérable. Tant que le sang coule sous forme liquide, et comme par flots, on ne doit pas changer la femme de lit : il seroit urgent d'observer cette précaution, s'il survenoit une hémorragie, ou qu'on eût lieu de la craindre. Quand tout est dans l'ordre naturel, on ne doit jamais beaucoup différer de transporter la femme dans son lit : comme le dit M. *Guépin*, dans sa Dissertation inaugurale, qui mérite d'être citée avec éloge, « l'espèce de commotion causée dans tout l'orga-
» nisme n'étant pas détruite, le transport agite moins la
» femme, et lui est bien moins sensible dans les premiers mo-
» mens. » On doit porter l'accouchée dans son lit : il y auroit du danger de lui permettre de se tenir sur ses pieds, et encore plus de marcher pour s'y rendre.

Avant de transporter la femme dans le lit qu'elle doit occuper pendant les couches, il est nécessaire de le bassiner dans les saisons rigoureuses. En effet, lorsque le lit est trop froid, il peut déterminer un resserrement de la peau qui, se répétant sympathiquement sur la matrice, seroit propre à supprimer les lochies. Plusieurs auteurs pensent que cette sensation de froid peut même produire la fièvre puerpérale. On voit quelques femmes qui éprouvent, peu de temps après la délivrance, une sensation de froid, accompagnée d'un tremblement dans les membres, qui s'étoit quelquefois déclarée dans les derniers temps du travail, qui rend la chaleur du lit nécessaire : pour dissiper cet état, qui tient de si près aux convulsions, il est utile de donner quelques gouttes d'éther dans quelques onces d'eau aromatique. Mais comme le gaz acide carbonique qui s'échappe de la bassinoire pourroit incommoder l'accouchée, on aura l'attention de tenir le lit découvert pendant quelque temps, avant de l'y placer, afin que les vapeurs puissent se dissiper. Cependant si la femme avoit éprouvé une hémorragie, ou en étoit menacée, on ne doit pas le bassiner, même dans les saisons les plus froides. Le lit doit être garni convenablement d'alèzes pour qu'on puisse le tenir propre, et empêcher que les lochies ne pénètrent les matelas. On emploie plus communément aujourd'hui un drap plié en quatre et fixé par des épingles vers ses quatre angles. Pendant long-temps on se servoit, pour garnir le lit de la nouvelle accouchée, d'une alèze, qui est un drap plié en quatre, suivant sa longueur, et que l'on roule à un chef; on le plaçoit sous les cuisses et les fesses de la femme : à mesure que cette partie étoit salie par le sang qui s'écouloit de la matrice, on dérouloit le chef, et on retiroit la partie qui étoit mouillée, pour faire passer sous les fesses et les cuisses un endroit du drap qui fut sec et propre : l'on rouloit ensuite du côté opposé au premier chef la partie sale et mouillée du drap que l'on avoit retiré de dessous les fesses. M. Baudelocque, qui avoit d'abord conseillé l'alèze, la réprouve aujourd'hui, parce que le sang qui séjourne dans la partie qui a été retirée se corrompt, et peut occasionner des accidens pendant l'été.

Avant de transporter la femme dans son lit, on doit s'occuper des soins de propreté qu'exigent les parties génitales, changer la femme de linge et enlever tout ce qui a été mouillé, soit par les sueurs, soit par les eaux et le sang qui se sont écoulés de la matrice.

Il est utile de bassiner les parties génitales qui ont souffert pendant l'accouchement une distension plus ou moins considérable, avec une décoction adoucissante et relâchante, comme une eau de guimauve, d'orge, du lait dans lequel on a fait bouillir une poignée de cerfeuil; par ces lotions on tient les parties propres, et on calme la douleur et l'irritation que les femmes éprouvent dans ces parties qui ont été tiraillées et meurtries : par ce lavage on peut en prévenir le gonflement. Si l'accouchement a été difficile et laborieux, il peut quelquefois être utile de baigner la femme immédiate-

ment après les couches. L'usage où sont les femmes de prendre un bain en relevant de couches, peut être utile pour nettoyer la peau : cette pratique convient surtout dans les saisons chaudes.

Quelques jours après l'accouchement, beaucoup de femmes se font bassiner, avec des décoctions astringentes ou spiritueuses, les parties génitales, pour les resserrer et leur rendre leur fermeté antérieure. Autant il est avantageux de bassiner dans les premiers jours avec des décoctions émollientes, autant il seroit dangereux d'employer, pendant l'écoulement des lochies, des décoctions astringentes, comme le pratiquent certaines sages-femmes, pour resserrer les parties : la suppression des lochies est ordinairement la suite de ces manœuvres. Je regarde les lotions aromatiques, les flanelles, les compresses trempées dans le vin chaud, avec lesquelles on bassine les parties naturelles, et que l'on applique, comme n'étant guère moins dangereuses dans les premiers jours que les applications astringentes ; elles tendent à augmenter l'éréthisme qui existe déjà, et que l'on doit calmer par les émolliens. (*Mercier*). On ne doit les employer qu'autant que les grandes lèvres sont atteintes d'œdème.

Les lotions astringentes ne peuvent convenir qu'aux femmes sujettes au relâchement du vagin, à celles dont les symphyses sont mobiles et ramollies ; encore doit-on attendre, pour les employer, que les lochies aient cessé de couler. En adoptant cette précaution, *Levret* redoutoit encore l'usage trop long-temps continué des astringens. Avant que les lochies aient complétement cessé, on pourroit employer utilement les lotions aromatiques, pour remédier à ces indispositions. Les astringens conseillés dans la descente de matrice, par quelques accoucheurs, ne peuvent être d'aucune utilité dans ce cas.

Ce n'est aussi qu'après la cessation de l'écoulement des vidanges que l'on peut permettre d'appliquer des astringens

sur les seins et sur le bas-ventre, pour leur rendre leur fermeté ordinaire ; on ne doit pas les conseiller, parce qu'en usant de ces décoctions astringentes, comme l'eau de myrte, l'eau de forge, l'huile de gland, le vinaigre dans lequel on a fait bouillir des balaustes, les seins n'en deviendront pas beaucoup plus fermes, et les rides du ventre ne s'effaceront pas. Mais lorsqu'on est consulté par les femmes qui paroîtroient avoir confiance dans ces applications, on peut en permettre l'usage plutôt pour satisfaire leur imagination, que dans l'espérance d'en obtenir l'effet qu'elles désirent ; si elles ne sont pas utiles, du moins elles ne nuiront pas, employées à cette époque. Les vergetures que l'on observe au ventre des femmes qui ont eu plusieurs enfans, et qui forment divers entrelacemens, dépendent de ce que pendant des grossesses fréquentes, les veines cutanées de l'abdomen ont été dilatées et affoiblies ; lorsque ces veines ont souffert une grande dilatation, les astringens, les répercussifs, les spiritueux, ne peuvent plus rendre à ces vaisseaux leur élasticité naturelle : la compression qu'exerce le bandage de corps, peut être utile pour disposer ces veines à reprendre leur diamètre naturel.

L'habillement et la garniture des nouvelles accouchées ne doivent pas être les mêmes dans tous les climats ; la saison de l'année doit aussi y apporter des différences ; la femme doit être plus couverte en hiver qu'en été ; en général, cette dernière saison est plus propice aux femmes en couche, que la première. Quand il seroit vrai, comme le prétend Antoine Petit, qu'il arrive plus d'accidens en été qu'en hiver, parce que les femmes, trop confiantes dans la chaleur de la saison, prennent moins de précautions que celles qui, accouchant en hiver, ne négligent rien pour se garantir du froid, on ne pourroit pas en conclure, que les saisons froides sont plus favorables aux femmes en couche ; mais seulement que les imprudences commises par elles dans les saisons chaudes, lorsqu'elles se dépouillent de leurs vêtemens dans un moment où la peau est couverte d'une sueur plus ou moins abondan-

te, peuvent devenir une cause occasionnelle assez fréquente de leurs maladies. Le genre de vie de la femme, son tempérament, sa susceptibilité plus ou moins grande, doivent aussi apporter quelques changemens dans la manière d'habiller la nouvelle accouchée. L'habitante des villes doit être garantie avec plus de soin de l'impression de l'air extérieur, que celle des campagnes, qui est forte et robuste, et qui, d'ailleurs, est habituée à s'exposer aux vicissitudes de l'atmosphère. Il seroit certainement à désirer que les femmes des villes fussent assez fortes, et qu'elles adoptassent un genre de vie qui pût les dispenser de recourir à toutes les précautions, à l'assujettissement que leur foiblesse, la manière délicate dont elles sont élevées, rendent nécessaires.

Pendant long-temps, les femmes en couches ont fait usage d'une chemise particulière, courte, et fendue par devant dans toute sa longueur, ayant un col comme celles des hommes; on pouvoit trouver beaucoup d'avantage à la préférer aux chemises ordinaires, lorsque les femmes partageoient le préjugé du vulgaire, qui ne permet pas de changer de linge avant le septième jour : la chemise courte étoit moins exposée à être salie par les lochies, que la chemise longue. Si, pour éviter de la mouiller, on avoit l'attention de la retrousser, le bourlet qu'elle formoit incommodoit les femmes; mais cet avantage n'est plus réel depuis que l'on a reconnu, d'après l'expérience, non-seulement qu'il est permis, mais qu'il est nécessaire de donner une nouvelle chemise, des draps blancs, de changer les alèzes, toutes les fois qu'ils sont mouillés ou imprégnés de sueur. En traitant de la classe des *Circumfusa*, je ferai voir combien il est dangereux de laisser croupir la femme dans les émanations que produisent les lochies et les sueurs. On change toujours les linges sans inconvéniens, pourvu que ceux qu'on leur substitue, soient bien secs, et tant soit peu chauds. Le seul avantage que puisse offrir la chemise courte et ouverte par devant dans toute sa longueur, consiste donc uniquement dans la facilité qu'elle donne de garnir la poitrine et l'abdomen, d'y appliquer des compresses, d'y pratiquer des frictions, lorsque l'état du bas-ventre indique d'y recourir.

Par-dessus cette chemise, on mettra une camisole à longues manches, faite de façon qu'elle couvre exactement la gorge; on doit préférer que ce vêtement soit fait d'une étoffe de coton, qui s'impregne beaucoup moins des exhalaisons putrides, que les étoffes en laine; par-dessus on met un fichu qui recouvre le col; en été, cette camisole suffit; dans les saisons froides, la femme peut, par-dessus le premier vêtement, en mettre un autre de soie ouatée, qui entretiendra le corps dans le degré de chaleur convenable, sans l'écraser par son poids. A l'égard de la couverture de la tête, il faut éviter deux excès : il est aussi nuisible de la surcharger de vêtemens, que de la laisser presque nue; l'un et l'autre de ces abus expose les femmes aux rhumatismes chroniques de la tête. L'habitude, la saison, doivent apporter quelque différence dans le nombre des bonnets que mettra la femme; en général, elle doit peu ajouter à ceux qu'elle a coutume de porter en parfaite santé.

L'usage répandu parmi les nouvelles accouchées, de se garnir le sein avec une serviette mollette, en mettant cette partie à l'abri des variations de l'air, doit être regardé comme une sage précaution très-propre à favoriser la sécrétion nouvelle qui s'y fait; cependant une chaleur immodérée peut devenir nuisible; dans l'été on ne doit pas surcharger la gorge de ces pièces ouatées.

On couvre ensuite la vulve d'un linge plié en plusieurs doubles, auquel on donne vulgairement le nom de chauffoir; le linge que l'on emploie doit être blanc de lessive, modérément chaud en hiver, frotté seulement entre les mains en été; s'il étoit trop chaud, il pourroit occasionner des vapeurs; s'il étoit trop froid et humide, il pourroit suspendre l'écoulement des lochies. On doit éviter que le chauffoir bouche trop exactement la vulve; dans les premiers temps, on doit les renouveler fréquemment, comme toutes les demi-heures. Il me

semble qu'il vaut mieux recevoir les écoulemens sur ces linges; que l'on peut renouveler aussi souvent qu'il en est besoin, que de laisser couler le sang sur l'alèze.

Lorsque l'accouchée est ainsi habillée, on la place dans son lit. M. Baudelocque conseille de tenir la femme couchée horizontalement, autant que cela se peut. Je crois qu'il vaut mieux lui donner une situation légèrement déclive; ce léger degré d'inclinaison favorise le dégorgement de la matrice; on a l'attention qu'elle tienne ses bras dans le lit, d'allonger ses cuisses et ses jambes, de les rapprocher, évitant cependant qu'elles se touchent tout-à-fait.

On couvre plus ou moins la femme, suivant la saison; on ne doit pas augmenter le nombre des couvertures dont elle a coutume d'user en santé; en été, on doit préférer celles qui sont en coton; l'édredon réunissant la chaleur à la légèreté, est très-convenable; on évite par là d'écraser la femme sous le poids des couvertures, pour lui procurer de la chaleur; lorsque la femme est obérée par le poids des couvertures, elle en est incommodée, et repose moins bien. Si une transpiration douce est utile aux femmes nouvellement accouchées, des sueurs abondantes, sollicitées par cette surcharge, ou par des boissons stimulantes, leur sont nuisibles; elles les rendent si sensibles aux impressions de l'air extérieur, si susceptibles d'éprouver des impressions fâcheuses de la part du froid, qu'on ne peut pas renouveler l'air de leur chambre, quelque important qu'il soit de le faire, sans les exposer à gagner des rhumatismes. Les sueurs abondantes constipent les femmes en couche, arrêtent l'évacuation des lochies, et affoiblissent les malades; toute sueur artificielle chez les femmes en couche leur est toujours nuisible.

Je ne dois pas abandonner les règles de l'hygiène, qui se tirent des applications faites autour du corps des femmes en couche, sans parler de quelques pratiques usitées parmi elles. Je vais examiner ce que l'on doit penser de l'usage où ont été pendant quelque temps les femmes, de se faire couper les

cheveux quatre ou cinq jours avant l'accouchement, de se bander fortement le ventre et les mamelles.

Je regarde comme imprudent de se faire couper les cheveux quelques jours avant d'accoucher, ou à la suite des couches, ainsi que le conseilloit encore le célèbre *Antoine Petit*, dans la vue de procurer, par ce moyen, une transpiration abondante par la tête, qui est très-favorable à la femme; je pense, au contraire, que les cheveux servant à maintenir la tête dans un certain état de chaleur, sont très-propres à favoriser l'excrétion abondante qui se fait par le cuir chevelu: pour obtenir cet avantage, il suffit que les femmes qui font usage de poudre, se fassent peigner très-exactement avant d'accoucher; par cette précaution on enlève la crasse qui recouvre la tête, et on favorise la transpiration de cette partie, qui devient plus perméable, d'une manière aussi sûre, et sujette à moins d'inconvéniens qu'en coupant les cheveux; la croûte que forme la poudre et la pommade en s'altérant, peut devenir la cause de céphalalgies, d'éruptions à la tête; il ne peut pas être indifférent de dépouiller la tête de sa couverture naturelle, à une époque où la femme devient si mobile, et où il s'opère de si grands changemens en elle. Les observations pratiques de M. *Lanoix* (Soc. Méd. de Paris, tom. I, p. 1 et suiv.), celles que l'on trouve dans le Rec. périod. de la Soc. de Méd., tom. II, p. 106, ont fait connoître combien il est dangereux de couper les cheveux dans les convalescences, à la suite des maladies aiguës: or, les médecins ont comparé, avec raison, les femmes en couches, aux convalescens. Celui qui, à la suite d'une maladie, perd tout à coup sa chevelure, n'est-il pas obligé de recourir aux perruques, à moins que ce ne soit dans l'été, ou que les cheveux ne tombent que petit à petit, s'il ne veut pas en être incommodé?

Les femmes ont pensé, pendant long-temps, qu'en se serrant fortement le ventre après les couches, il resteroit moins volumineux, qu'elles empêcheroient les rides, les vergetures de se former. En courant après quelques agrémens que le plus

souvent ce bandage ne leur procuroit pas, elles s'exposoient à des inflammations, à la suppression des lochies, qui résultoient de l'étranglement causé par l'espèce de ligature qu'il exerce autour du corps, toutes les fois qu'il est fortement serré. C'est avec raison que *Delamotte* s'éleva avec force contre l'habitude établie de son temps, parmi les femmes en couche, d'exercer sur l'abdomen une forte constriction, au moyen de bandages.

Mais doit-on conclure des observations rapportées par *Delamotte*, que l'on doit proscrire, à la suite des couches, un bandage appliqué autour de l'abdomen, lorsqu'il ne fait que soutenir les viscères sans les comprimer? Les accidens que *Delamotte* a vu résulter des bandages, doivent être attribués à l'abus qu'on en faisoit alors, en comprimant trop fortement l'abdomen. L'expérience a prouvé qu'il est utile de placer une serviette autour du corps, pourvu qu'elle ne soit serrée que de manière à soutenir les viscères; elle peut prévenir les syncopes, ainsi que l'a reconnu Smellie, garantir des hernies, diminuer la violence des tranchées: *Antoine Petit*, MM. Baudelocque, Alphonse Leroy, ont aussi reconnu les avantages de cette pratique.

Au moment où une femme vient d'accoucher, la compression qu'éprouvoient les viscères du bas-ventre de la part de la matrice, cesse tout à coup; une distension graduelle pendant l'espace de neuf mois, leur ayant fait perdre leur force tonique, ils sont incapables de s'opposer, avec assez d'énergie, à l'abord des fluides. Si donc l'on ne continue pas pendant quelque temps après l'accouchement la pression que la matrice exerçoit sur l'aorte abdominale, le sang, dont le cours n'est plus gêné, se portera tout à coup vers les parties inférieures, ce qui peut produire deux effets également dangereux: le premier effet consiste dans des lipothymies et des syncopes, en raison de l'état de vacuité où se trouve tout à coup le cerveau; le second effet, est l'engorgement des viscères de l'abdomen, dont leur

atonie favorise la formation; en effet, les muscles abdominaux tombent après l'accouchement dans un affaissement d'autant plus considérable, que leur distension a été plus grande: ces muscles, dans leur état naturel, favorisent, par leur contraction, la progression du sang dans la veine porte ventrale (sous-hépatique), lors même qu'il seroit prouvé, comme le prétendent quelques modernes, *Bichat*, *M. Nysten*, que les parois des veines jouissent d'une force contractile: après l'accouchement, ces muscles cessant presque d'agir, le sang circule plus difficilement, il gonfle et distend les vaisseaux, ce qui occasionne des tranchées, dont les femmes ne peuvent souvent se délivrer que par l'application d'un bandage; lorsqu'il devient trop lâche, les nouvelles accouchées sont averties de le resserrer, parce que de légères douleurs se font sentir.

L'analogie vient encore fortifier ce qu'apprend le raisonnement: ne convient-on pas de l'utilité de ce bandage après l'opération de la paracenthèse? Or, les mêmes raisons doivent déterminer à l'employer après l'accouchement, il est peut-être encore plus urgent d'y avoir recours après les couches, pour s'opposer à l'engorgement de la matrice dont les suites sont si funestes. M. *Baudelocque* dit avoir observé que les femmes dont le ventre n'a pas été légèrement soutenu, avoient la matrice plus volumineuse et plus gorgée que les autres.

L'induction me paroît également indiquer qu'il est important, lorsque les femmes commencent à reprendre leurs exercices, que l'on soutienne encore modérément l'abdomen; elles marcheront plus facilement, seront moins sujettes aux hernies, aux descentes de matrice, qui seroient uniquement déterminées par l'impulsion des viscères du bas-ventre. L'observation n'apprend-elle pas que lorsqu'on soutient l'abdomen des personnes dont les viscères de la digestion sont affoiblis, ils n'éprouvent plus la même foiblesse, que le poids qui se fait sentir dans cette région devient moins incommode? Les chocs, les secousses les plus légères, qui aug-

mentoient leur douleur, ne leur sont plus aussi sensibles. Or, l'état d'une nouvelle accouchée ressemble beaucoup à celui de ces individus. Les premières fois que la femme se tient debout, il survient assez souvent des foiblesses : l'abdomen étant toujours très-sensible à la suite des couches, le prolapsus de ces parties, qui sont en même temps dans un état d'inertie, peut augmenter l'irritation qui y détermine l'afflux des liquides.

Quoique je reconnoisse que les bandages appliqués autour du ventre d'une nouvelle accouchée peuvent avoir de grands avantages dans quelques occasions, pourvu que l'on ne s'en serve que pour soutenir le ressort des muscles abdominaux, je ne les conseille cependant qu'avec la plus grande circonspection, parce que je crains qu'ils ne deviennent nuisibles entre les mains des garde-malades, qui les tiennent toujours trop serrés, tandis qu'ils ne doivent être tout au plus que contentifs; quoiqu'on ait l'attention de ne les serrer que modérément, ils sont contre-indiqués toutes les fois que le bas-ventre est douloureux, toutes les fois qu'il y a disposition inflammatoire; ces cas indiquent de recourir à l'application de compresses émollientes.

Pour appliquer le bandage de ventre, on met sur la région hypogastrique une serviette douce pliée en quatre, que l'on soutient par une autre pliée en trois seulement suivant sa longueur; on attache les deux chefs de cette dernière avec des épingles; on la serre peu dans le commencement, de manière que la main passe avec facilité entre l'abdomen et la serviette; on rapproche les chefs à mesure que la matrice diminue de volume et que le ventre s'affaisse : on pourroit, comme le propose M. Moreau de la Sarthe, dans son « Histoire naturelle de la femme, remplacer le bandage » assujettissant par des ceintures élastiques, qui, comprimant » beaucoup plus légèrement, et d'une manière continue, au- » roient tous les avantages de la compression, sans partici- » per à ses inconvéniens. »

Quant au bandage des seins, que quelques femmes emploient pour empêcher leur développement et s'opposer à l'abord du lait, on doit toujours s'en abstenir; il peut résulter de cette pratique les inconvéniens les plus graves, sans qu'on puisse jamais en obtenir aucun avantage réel : loin de conserver la forme et la beauté du sein par ce procédé, les mamelles en sont quelquefois comme écrasées et contuses. L'expérience de tous les jours prouve que la suppression forcée du lait flétrit beaucoup plus le sein, que si la femme nourrissoit; outre qu'en comprimant les seins les nouvelles accouchées n'obtiennent pas l'agrément qu'elles désiroient, ces bandages, qui compriment la poitrine et gênent la respiration, les exposent à des suffocations et à des apoplexies mortelles : M. Baudelocque en cite deux exemples. Cette pression peut occasionner l'engorgement des glandes mammaires, dont la sensibilité est si vive à cette époque, et il deviendra par la suite le germe d'un squirre, si elles ne s'enflamment pas.

Il faut encore instruire les femmes, qu'elles ne peuvent jamais, sans compromettre leur existence, chercher à étouffer le travail de l'organe mammaire, quelque moyen topique qu'elles emploient pour y réussir.

Circumfusa. Cette classe comprend les choses dont la femme est environnée, comme l'air, la chambre où elle passe le temps de ses couches, et les soins de propreté générale.

Le choix de l'habitation n'est pas indifférent à une époque où la femme a acquis une susceptibilité si grande : on doit choisir une chambre vaste. Si on a la faculté de choisir, on préférera qu'elle soit exposée au nord; si les fenêtres sont placées au midi, on ne négligera, dans l'été, aucune précaution pour garantir la femme de la chaleur. L'on observe bien plus d'accidens à la suite des couches, lorsque les femmes ont des habitations humides, situées dans le voisinage des lieux où se dégagent des gaz délétères, comme les hôpitaux, la proximité des marais, des tanneries, etc.